

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six le dix-sept du mois de juin à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural sous la présidence de **Monsieur Le Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 11 juin 2026.

Conseillers en exercice : 29 – Présents : 25 – Votants : 29.

Présents :

M. DUCAMP Philippe – Mme VALLIER Martine, Mme GARNET Laetitia, M. MONTFORT Anthony, Mme SOLTANI Arlette, M. DE ZEN Michel, Mme BIGOT-ROUSSEL Marjorie, M. CABEZAS Denis, Mme CHAIGNON Emmanuelle, M. GONZALEZ Frédéric, Mme BARBERA Sandra, M. ARDEVEN Yohann, Mme PEREIRA LIMA Marie-Christine, M. BORDES Olivier, Mme POLI Nathalie, M. VONTHRON Thibault, M. JIMENEZ Nicolas, Mme WILD Erine, M. CLERC Grégory, M. LAHAILLE Jean-Christophe, Mme MACIAS Claudy, M. AROUÉTÉ Nicolas, Mme LAMEUL Céline, M. VINCE Bernard, M. MADERES Olivier.

Excusés avec pouvoir : **Madame Elise POUPARD** pouvoir à **Monsieur Grégory CLERC** – **Monsieur Christophe SAULLE** pouvoir à **Madame Marie-Christine PEREIRA LIMA** – **Monsieur Didier GARCIA** pouvoir à **Madame Martine VALLIER** – **Madame COSTES Christelle** pouvoir à **Madame Arlette SOLTANI**.

Madame Arlette SOLTANI est désignée secrétaire de séance.

2026-1706 - 29 : Tarification école de musique

Rapporteur : Madame BARBERA Sandra

Il est proposé aux usagers de notre Ecole de Musique la pratique de la musique qui se décompose en 3 cycles :

- **Découverte** : ½ heure ou 3/4h de cours individuel pour se familiariser avec l'instrument,
- **Approfondissement** : ½ heure ou 3/4h de cours individuel avec ou sans solfège,
- **MAO Composition** : (Musique Avec Ordinateur) cours individuel avec professeur et matériel informatique adapté.

Les ateliers proposés sont : Eveil/Initiation – Chorales enfants/adultes – Percussions / Initiation batterie – Musique actuelle.

Il est demandé au Conseil Municipal de fixer les tarifs des activités dispensées au sein de notre école municipale de musique. Il est proposé une augmentation de 3%, pour la rentrée 2026/2027.

La facturation est programmée au trimestre.

Cycle	Typologie	Durée	Tarifs 2026/2027 (au trimestre)				
			QF1 de 0 à 600€	QF2 de 601 à 1000€	QF3 de 1001 à 1500€	QF4 plus de 1501€	Hors Commune
Découverte	1ère année	1/2 H	66,00 €	69,00 €	72,00 €	74,00 €	90,00 €
		3/4 H	81,00 €	84,00 €	90,00 €	93,00 €	109,00 €
	2ème année	1/2 H	89,00 €	90,00 €	93,00 €	95,00 €	116,00 €
		3/4 H	109,00 €	112,00 €	115,00 €	116,00 €	137,00 €
Approfondissement	Solo	1/2 H	98,00 €	103,00 €	109,00 €	111,00 €	132,00 €
		3/4 H	135,00 €	138,00 €	150,00 €	153,00 €	184,00 €
	Electro	3/4 H	135,00 €	138,00 €	150,00 €	153,00 €	184,00 €
Ateliers	Eveil/Initiation		47,00 €	50,00 €	53,00 €	55,00 €	76,00 €
	Chorale enfants		20,00 €	23,00 €	25,00 €	27,00 €	39,00 €
	Chorale adultes/	Non inscrit en instrument	42,00 €	45,00 €	47,00 €	49,00 €	66,00 €
	Percussions/Orchestre/Musique actuelle/		22,00 €	24,00 €	26,00 €	28,00 €	43,00 €
	Formation musicale (solfège)	1 heure	9.00€	10.00€	11.00€	12.00€	18.00€
MAO	Composition	1/2 heure	98,00 €	101,00 €	104,00 €	108,00 €	128,00 €
		1 heure	136,00 €	140,00 €	144,00 €	149,00 €	179,00 €

Le Conseil Municipal après avoir entendu le présent rapport,

→ **VALIDE** la tarification de l'école de musique pour l'année scolaire 2026/2027.

Vote du conseil municipal :

Pour : 29 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Le Maire,

- **Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- **Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie conforme,

Fait à Ludon-Médoc, le 17 juin 2026.

Le Maire,


Philippe DUCAMP



La secrétaire de séance,


Arlette SOLTANI